



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 15

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	22
votants :	29
nombre de voix pour :	25
nombre de voix contre :	04
abstention :	00
NPPV :	00

OBJET :

**Délibération
fixant le prix de location
d'un espace pour la Fête
médiévale**

--
**Redevance
Modification des tarifs à
compter du 1^{er} avril 2023**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : vendredi 24 mars 2023

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr

le : **24 MARS 2023**

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20230030



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

le 21 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, ROLIN, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, BOIS, Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENZA-RAIEVSKI, CARBONE, PARENDEL, SPALANZANI - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, ISAAC, PERIN, VINTI, MAFFET, HEILLIETTE, LEIFFLEN, DESPRÉS.

Pouvoirs : Mmes SONJON (pouvoir à Gilles GARRUGIA), HALLÉ (pouvoir à Laurent COQUET), CARRÉ (pouvoir à Laurence BENZA - RAIEVSKI), FAVAND (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO) - Mrs DESCHARRIERES (pouvoir à Dominique BONNET), VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), KLEIN (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC).

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le rapporteur, Roger BOIS, Adjoint à la Vie associative et aux Sports, informe le conseil municipal que la commune de Montbonnot-Saint-Martin organise sa traditionnelle Fête médiévale en juillet dans le parc de Miribel.

A cette occasion, les professionnels, particuliers ou associations souhaitant participer devront louer un espace :

Au tarif unitaire de : <i>Pour 3m de long et 5m de long (pour les stands alimentaires)</i>	30 € pour la journée
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------



Le conseil municipal, à la majorité (et 4 voix contre: Alain MAFFET, Daniel LEIFFLEN, Isabelle DESPRES, Nadine HEILLIETTE) de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

